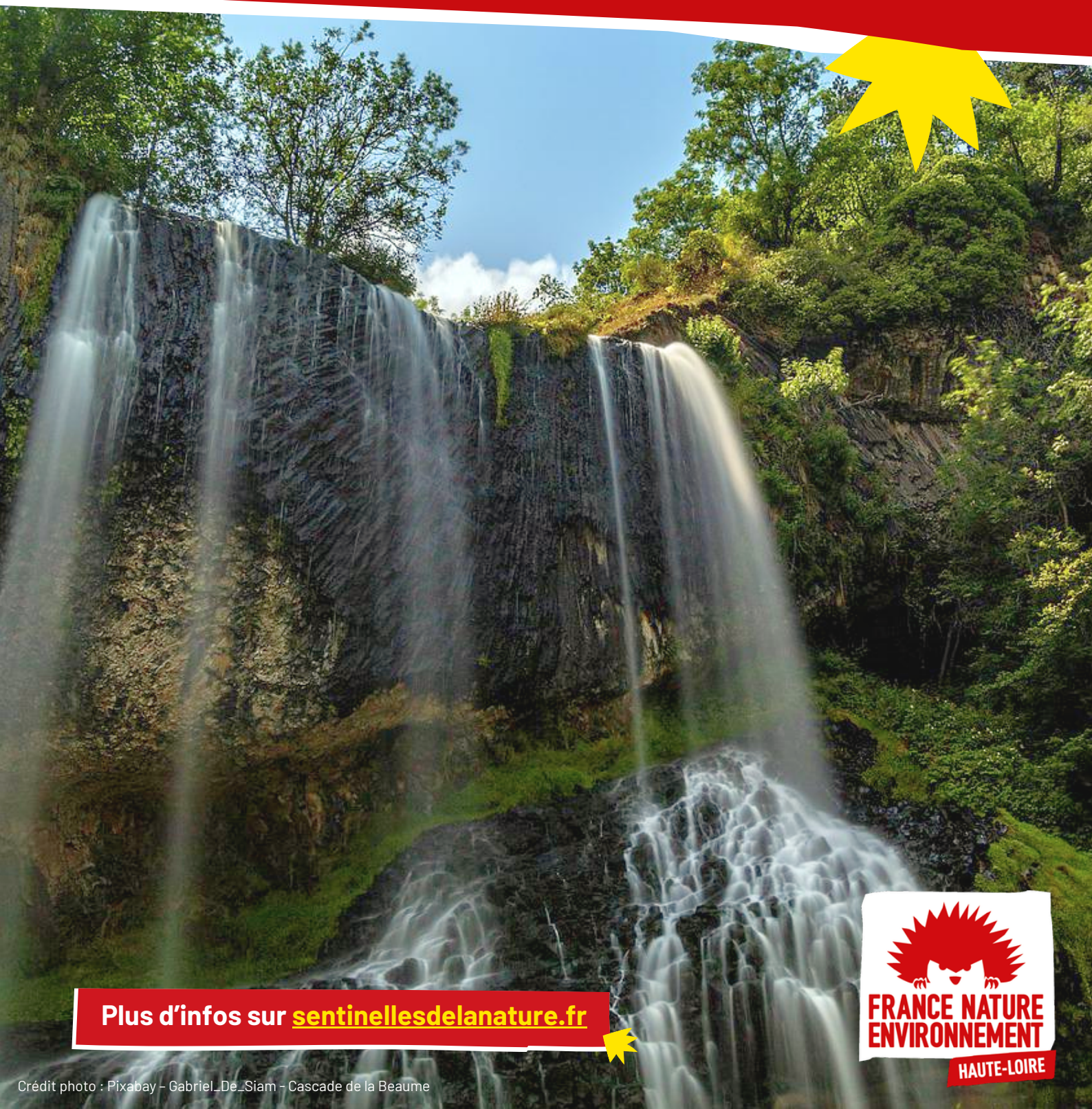




SENTINELLES
DE LA NATURE

BILAN 2025

HAUTE-LOIRE



Plus d'infos sur sentinellesdelanature.fr



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

HAUTE-LOIRE

QU'EST-CE QUE SENTINELLES DE LA NATURE ?

Sentinelles de la nature, c'est un réseau de citoyen.nes « sentinelles » agissant pour protéger la nature, en alerter sur les atteintes à l'environnement et en valorisant les actions favorables à la préservation de la nature. C'est un projet porté par les associations du réseau France Nature Environnement, pour informer, aiguiller et accompagner les citoyen.nes pour agir pour la protection de la nature.

- C'est plus de 20 000 citoyen.nes engagé.es depuis le lancement du projet
- C'est plus de 5000 signalements par an
- Sur tout le territoire hexagonal, la Guyane et Mayotte

Comment ça marche ?

Devenir Sentinelles de la Nature, c'est facile ! Faites une observation sur le site www.sentinellesdelanature.fr ou l'application dédiée, vous serez mis-e en relation avec l'association référente sur votre territoire : c'est elle qui reviendra vers vous et vous accompagnera pour agir et protéger la nature ! Sentinelles de la Nature, c'est le lieu à privilégier pour alerter sur une atteinte à l'environnement ou faire remonter une initiative favorable sur votre territoire !

> La création d'un compte est obligatoire, mais les signalements sont **confidentiels** !



Quelles suites sont données aux alertes ?

- Publication des initiatives favorables ou des dégradations pour les rendre visible à tous et toutes ;
- Information et montée en compétence des Sentinelles sur la réglementation et les moyens d'action ;
- Information des responsables des atteintes sur la réglementation en vigueur ;
- Mise en relation des Sentinelles avec les autorités compétentes pour résoudre les atteintes à l'environnement ;
- Mise en relation avec les porteurs de solutions existants pour résoudre les atteintes à l'environnement ;
- Mise en demeure des responsables des atteintes pour qu'ils agissent ;
- Lorsque tous les moyens d'action sont épuisés, et selon la gravité de la situation, l'engagement d'actions contentieuses.

> Certaines alertes n'ont pas vocation à être traitées via Sentinelles de la nature, en fonction de leur nature et de leur gravité. Dans tous les cas, l'association référente vous tiendra informé.e des suites données à votre alerte.



Quelles sont les limites du projet ?

Sentinelles de la nature est porté par des associations de protection de la nature et de l'environnement membres de la fédération France Nature Environnement.

- Les associations ont pour objet d'assurer la veille environnementale, informer les citoyen.nes, accompagner à l'action collective pour la protection de la nature. Mais Sentinelles de la Nature n'est pas un service public et nos associations ne se substituent pas à la police de l'environnement.
- Par ailleurs, nous essayons de faire au mieux pour traiter les alertes, à la hauteur de nos moyens : nos associations ne sont parfois hélas pas en mesure de traiter les dossiers reçus. Dans tous les cas, vous serez informé.e



Plus d'informations

 www.sentinellesdelanature.fr

Qui contacter chez FNE 43 ?

L'ambassadeur.ice de l'environnement

volontaire43@fne-aura.org / 07 83 32 16 67

Ils soutiennent le projet Sentinelles au niveau national

Projet soutenu financièrement par l'Office Français de la Biodiversité, le Ministère de la Transition Écologique, etc.



75 NOUVEAUX
SIGNALEMENTS EN 2025



Dont

14

nouvelle initiative
positive en 2025

Et dont

61

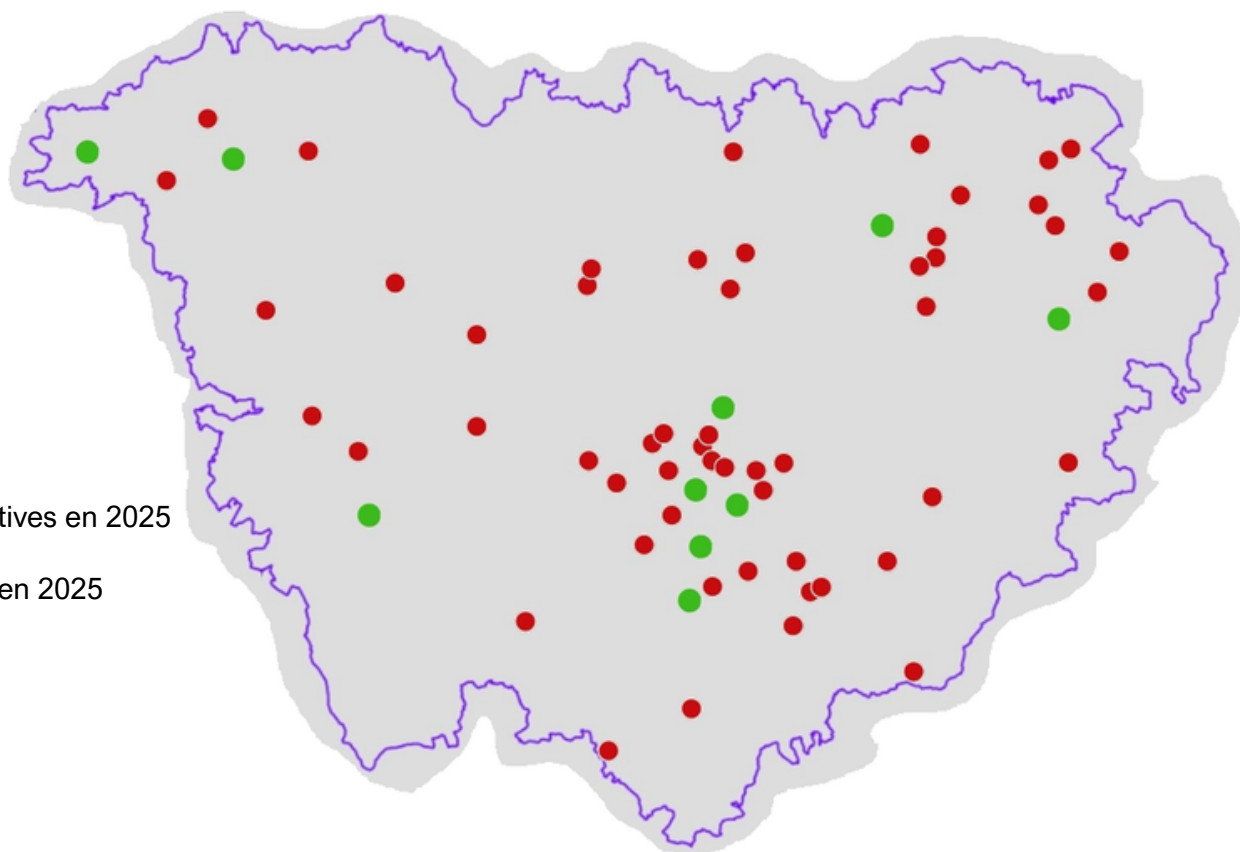
nouvelles dégradations
enregistrées en 2025



Carte des observations reçues en 2025

● Initiatives positives en 2025

● Dégradations en 2025

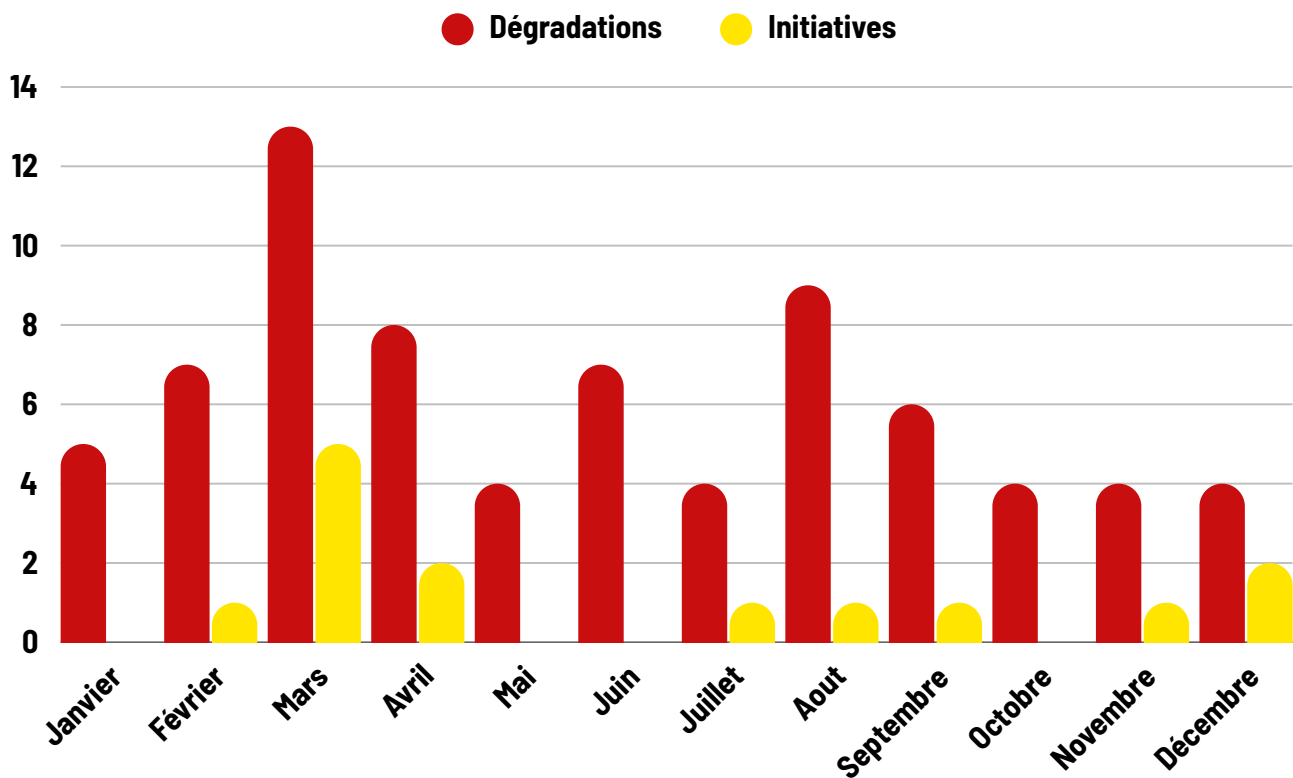




BILAN

- En comparaison de l'année 2024 (43 signalements), l'année 2025 a vu le nombre de signalements augmenter de manière significative, atteignant le niveau de l'année 2023 (71 signalements).
- Cette hausse s'explique en partie par une meilleure appropriation de la plateforme Sentinelles par les sentinelles elles-mêmes, ainsi que par une communication plus régulière autour de cet outil. Les relances effectuées les années précédentes commencent à porter leurs fruits, même si certains signalements continuent encore d'être transmis par mails ou appels téléphoniques et ne sont donc pas comptabilisés. Malgré ces limites, l'année 2025 marque une nette amélioration dans l'utilisation de la plateforme et dans le volume de signalements pris en charge via le canal officiel. A noter que le nombre d'initiatives positives rapportées ont elles aussi connue une belle augmentation.

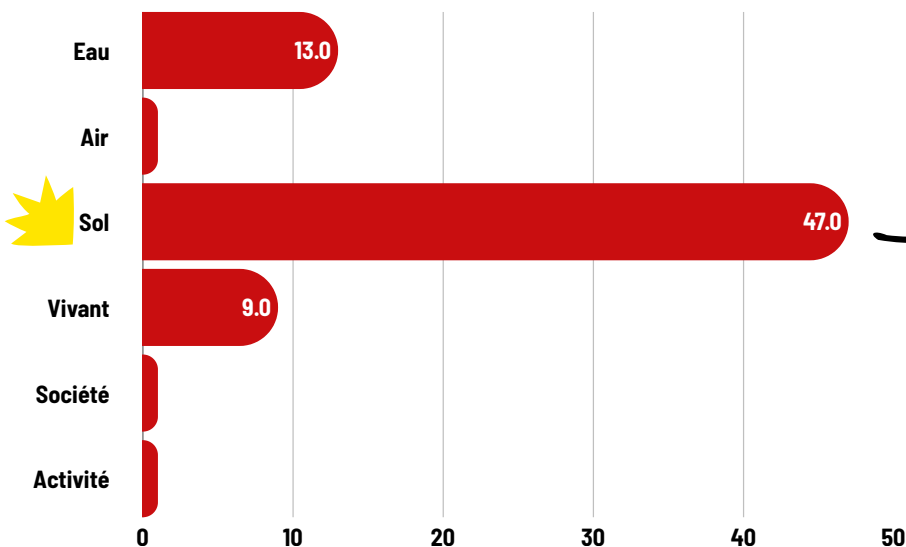
RÉPARTITION DES SIGNALEMENTS SUR L'ANNÉE





LES ALERTES 2025

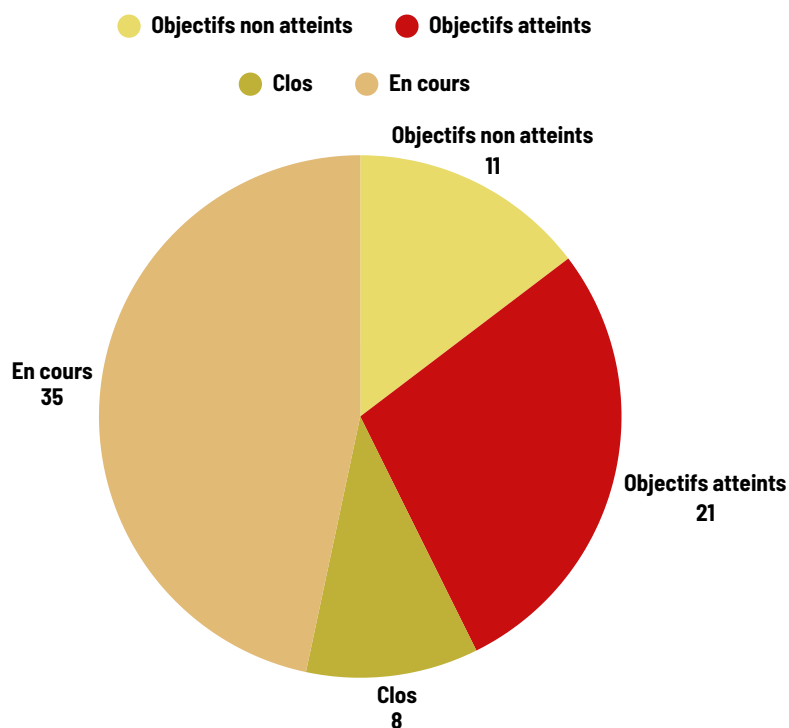
CATÉGORIES DES SIGNALEMENTS



Principalement des dépôts de déchets et décharges sauvages

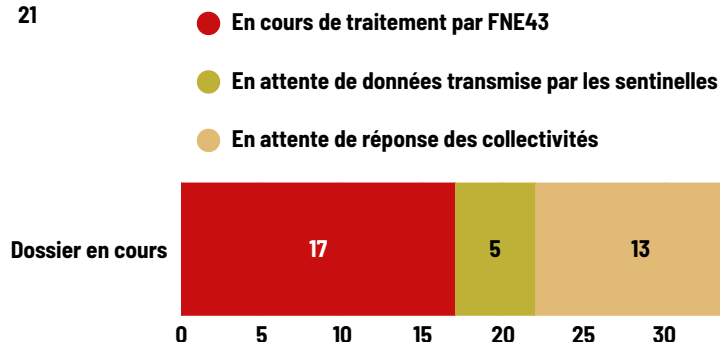


ÉTAT D'AVANCEMENT



Dossiers en cours en 2025 :

Dû à un manque d'effectif notamment d'un service civique entre mai et décembre 2025, un grand nombre de dossiers n'ont pas pu être clôturés à 100 % avant la fin de l'année 2025. En effet, le volume était trop important pour en assurer la finalisation, ceux-ci sont repris et vont être clôturés courant 2026.



EXEMPLE D'INITIATIVES



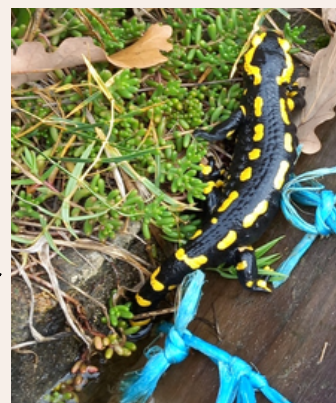
Salamandre dans le bac communal

Depuis la découverte de pontes de salamandres dans le bac communal, une habitante a alerté l'OFB qui a confirmé la présence de l'espèce et le statut d'habitat protégé du site. En lien avec la mairie, un panneau d'information, une rampe d'accès et un suivi régulier ont été mis en place, avec transmission des observations aux agents de l'OFB !

27/12/2025



Sortie d'une femelle
du bac après ponte



Une partie de la
récolte de déchets



Nettoyage des bords de Loire

L'association Aurec Environnement a organisé, comme chaque année, un nettoyage des bords de Loire, avec le soutien logistique de la mairie. Ouverte à toutes et tous, cette action citoyenne s'inscrit dans une dynamique durable, marquée par une diminution progressive des déchets grâce à des initiatives grand public comme « J'aime ma Loire propre ».

15/03/2025



LES PROJETS ET ACTIONS DE 2025

Participation à la campagne nationale « Eau et Déchets »

Le dispositif Sentinelles a participé à la campagne nationale « Eau et Déchets » du 20 juin au 20 septembre 2025. Cette action s'est accompagnée de l'envoi d'un courriel à l'ensemble des 257 communes de Haute-Loire et de la rédaction d'un article dédié. Peu de signalements ont toutefois été reçus via ce canal.



Formation des référents Sentinelles

Une session de formation des référents Sentinelles s'est tenue le 24 avril 2025 à la MPT de Brives, afin de renforcer leurs compétences et d'harmoniser les pratiques.

Rencontre avec la gendarmerie départementale

Une rencontre a été organisée le 23 janvier 2025 avec le représentant du groupement de gendarmerie départementale afin d'échanger sur le dispositif Sentinelles et les modalités de collaboration.



Plaquette des 10 ans de sentinelle

Participation à la plaquette 10 ans de Sentinelles, construite par FNE national. Celle-ci sera disponible très prochainement sur nos sites internet.



LES PROJETS ET ACTIONS DE 2025

Participation aux formations référent.e.s Sentinelles – FNE AURA

Florence et Gabriel ont participé aux formations de référent.e.s Sentinelles proposées par FNE AURA, organisées en septembre et octobre.



Accueil de deux volontaires en service civique

Corentin Duchampt a été accueilli en tant que volontaire en service civique, pour une mission s'étendant jusqu'à la fin du mois de mai 2025. Pauline Vigouroux, également volontaire en service civique, a rejoint l'équipe fin décembre 2025 pour une mission allant jusqu'à août 2026.

Présentation de l'outil Sentinelles aux futur.e.s référent.e.s

Le 17 mars 2025, une présentation de l'outil Sentinelles a été réalisée à la MPT de Brives à destination des futurs référents, dans un objectif de sensibilisation et de prise en main du dispositif.



Participation au réseau Sentinelles FNE AURA

L'association a pris part aux réunions en visioconférence du groupe Sentinelles FNE AURA de manière régulière, via un volontaire, un salarié ou un bénévole.